

RADIO-CANADA

L'IMPÔT SUR LE REVENU DES EMPLOYÉS EN POSTE AUX É.-U.—LE REFUS DE RECOURVEMENT DE LA SOCIÉTÉ—LA POSITION DU MINISTRE

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État, qui est chargé de la Société Radio-Canada. Elle fait suite à une autre question que j'ai déjà posée au cours de la session et concerne le recouvrement de l'impôt sur le revenu des employés de Radio-Canada en poste aux États-Unis. Elle se fondeait à l'origine sur une réponse écrite dans laquelle le ministre déclarait que Radio-Canada avait refusé de percevoir cet impôt sur le revenu comme l'avait recommandé le comité des comptes publics. Je demande maintenant au ministre s'il accepte ce refus de Radio-Canada ou s'il est disposé à suivre plutôt la recommandation d'un comité de tous les partis de la Chambre.

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, dans une lettre que j'écris au député à ce sujet, je suggère que le comité rencontre les autorités de la Société, qui disent avoir d'autres arguments à faire valoir. Je trouve cette demande parfaitement raisonnable et je propose qu'on agisse en ce sens.

M. Hales: Étant donné que les Procès-verbaux des délibérations du comité pour la dernière législature sont clos et que telle a été la décision finale du comité, le ministre est-il maintenant disposé à accepter sa recommandation?

M. Faulkner: Ma position est celle que je viens d'exposer.

* * *

LE LOGEMENT

MONTREAL-NORD—MESURES VISANT À PROTÉGER LES ANCIENS COMBATTANTS DANS LE CAS DE LA VENTE DU PROJET DOMICILIAIRE

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Étant donné l'inquiétude très vive manifestée par quelque 600 anciens combattants de Montréal-Nord, le ministre pourrait-il donner à la Société centrale d'hypothèques et de logement les instructions requises pour que les anciens combattants en cause soient protégés de façon adéquate et humaine, advenant la vente du projet domiciliaire de 636 unités construites à leur intention?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je ne suis pas sûr que ces gens aient communiqué avec moi. Je vérifierai pour voir ce qu'il en est et décider de ce que l'on peut faire pour calmer leur inquiétude.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EXPORTATION DE MOTONEIGES AUX ÉTATS-UNIS—ON DEMANDE AU MINISTRE D'EXPLIQUER LA DIMINUTION

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Questions orales

Me référant à une réponse qui paraît à la page 2443 du hansard du 21 mars, relative aux exportations de motoneiges, je constate qu'il y a eu diminution de nos exportations de l'ordre de 88,000 unités vers les États-Unis en 1972, par rapport à 1971. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il existe une relation entre la mainmise par les États-Unis sur nos industries de motoneiges et la diminution de nos exportations dans ce domaine?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, à mon avis, la raison principale de la réduction des exportations—bien que le Canada jouisse encore d'une balance commerciale favorable très appréciable—est l'accroissement du nombre des fabricants de motoneiges aux États-Unis et la diminution du nombre des acheteurs de ce produit; en outre, il y a eu moins de neige l'hiver dernier.

* * *

LES TRANSPORTS

LES DÉRAILLEMENTS—DEMANDE DE CRÉATION D'UN COMITÉ D'ENQUÊTE

M. Jack Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné qu'un autre accident est survenu sur les voies du CN, quelque part au sud d'Ottawa, et que c'est le troisième en 14 jours, le ministre nommera-t-il un comité spécial chargé d'enquêter sur la fréquence et la gravité de ces accidents?

• (1450)

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Comme il le sait, les enquêtes de la CCT sont habituellement publiques de même que ses rapports, mais il y a un grand nombre d'enquêtes courantes qui ne sont pas rendues publiques. Je pense que c'est bien ainsi. J'ai demandé à la CCT de publier certaines enquêtes qu'elle a faites et à la suite de la question du député, je lui ai demandé d'essayer de savoir s'il y avait un autre moyen de découvrir les principales causes des accidents par trop nombreux survenus ces derniers temps.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LES EFFETS DE LA RÉÉVALUATION DU DM ET DU YEN SUR LES DROITS D'ENTRÉE POUR LES IMPORTATIONS EN PROVENANCE D'ALLEMAGNE ET DU JAPON

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Revenu national. Vu que les réévaluations actuelles du DM et du yen ne vont pas résoudre nos problèmes monétaires et que les pressions exercées au Canada sur les prix par suite de la hausse du DM et du yen auront tendance à s'accroître, les droits de douane sur les importations en provenance de ces pays seront-ils fixés à une juste valeur ou augmenteront-ils avec la réévaluation de ces monnaies, ce qui provoquerait une hausse du prix des aliments, des vêtements et d'autres produits importés de ces pays?